

SOMMAIRE

Évaluation de l'impact social

Projet de création

d'une reserve de parc national à l'île Bowen

Préparé pour:

Parcs Canada  
300 – 300 rue Georgia Ouest  
Vancouver, C-B V6B 6B4

Préparé de:

Lions Gate Consulting  
207-2902 West Broadway  
Vancouver, C-B  
t/f: 604.733.5622  
info@lionsgateconsulting.ca



En collaboration avec:

Robinson Consulting and Associates Ltd., Victoria, C-B  
Peak Solutions Consulting Inc., Kamloops, C-B

le 27 juin 2011



## Sommaire

### *Introduction*

Parcs Canada a entrepris d'explorer la possibilité de créer une réserve de parc national à l'île Bowen. L'évaluation de faisabilité vise à déterminer s'il est pratique et souhaitable de mettre de côté des terres (et des eaux) à l'île Bowen pour en faire une réserve de parc national. Dans le cadre du processus d'évaluation de faisabilité, Parcs Canada a fait appel à un tiers parti indépendant afin d'évaluer les répercussions sociales des terres de réserve de parc national proposées.

L'évaluation des répercussions sociales a permis de relever trois répercussions importantes et les composantes sociales connexes qui s'y rattachent sont au centre de la présente étude (Tableau 1).

**Tableau 1. Les répercussions du projet et ses composantes sociales connexes appréciées**

Répercussions du projet	Questions et préoccupations générales	Composante sociale appréciable
Déplacement de l'empreinte du parc	<ul style="list-style-type: none"> <li>La terre est protégée et à l'abri de toute autre utilisation future</li> <li>La fréquence d'utilisation des résidents et des visiteurs pourrait changer</li> </ul>	Utilisation des terres
Changement dans la gouvernance des terres	<ul style="list-style-type: none"> <li>Perte de contrôle des citoyens au profit du gouvernement fédéral (-)</li> <li>Protection du caractère/du patrimoine local (+)</li> </ul>	Gestion des terres
Changement temporaire et permanent dans la composition de la population	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'augmentation du tourisme augmentera l'activité économique et renforcera éventuellement le caractère et le patrimoine local</li> <li>En revanche, cela peut avoir des effets négatifs sur les services de transport et de traversiers et sur d'autres aspects de la qualité de vie</li> </ul>	Qualité de vie

### *Conséquences sociales*

Les conséquences sociales de la création de la réserve de parc proposée sont résumées dans le Tableau 2. La conversion des terres de la Couronne en un parc entraînera un transfert des responsabilités de gestion et des politiques d'utilisation des terres à Parcs Canada aux termes de *la Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Les activités commerciales d'extraction et les activités récréatives motorisées seront défendues, mais les droits au titre des tenures seront généralement maintenus si le projet de parc se concrétise. La population verra des changements dans le régime de gestion des terres et dans la présence des forces de l'ordre. Des changements seront également apportés dans la participation de la population locale à la gestion des terres, qui toutefois ne se démarquera pas radicalement de l'actuelle gestion des terres de la Couronne. La création d'un parc aurait pour effet d'améliorer les indicateurs de qualité de la vie, mais la présence accrue de visiteurs de l'extérieur de l'île aggraverait les problèmes d'infrastructure déjà sérieux, surtout en ce qui concerne l'anse Snug et les traversiers. La réserve de parc proposée entraînerait avec le temps des problèmes d'infrastructure avec lesquels les insulaires devront composer dans l'avenir, même si le projet de parc ne se concrétisait pas.

En somme, si l'on se fie aux commentaires formulés par les citoyens dans l'enquête de McAllister et le rapport de consultation du comité consultatif sur le parc national de la municipalité de l'île Bowen, les répercussions sociales de la réserve de parc proposée devraient être positives à bien des points, mais il y aura également des aspects négatifs, pour la population plus particulièrement. Si les effets négatifs étaient

atténués, cela pourrait se solder en bout de ligne par des avantages sociaux intéressants pour la collectivité.

**Tableau 2. Sommaire des conséquences sociales**

<b>Composante sociale appréciable</b>	<b>Effets</b>
Utilisation des terres	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La majorité des droits au titre des tenures de la Couronne seront préservés.</li> <li>• L'exploitation des ressources forestières, minières, etc. ne sera pas autorisée.</li> <li>• Les loisirs motorisés ne seront pas autorisés et, bien que la plupart des utilisations publiques seront permises, l'application de la réglementation sera plus stricte.</li> <li>• Les terres communautaires municipales (surplus) seront exclues.</li> </ul>
Gestion des terres	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La participation locale active sera maintenue sur les terres qui bénéficient du statut protégé.</li> <li>• Il y aura une participation locale plus active à la gestion des terres de la Couronne qui feraient dès lors l'objet d'une gestion intégrée des ressources.</li> </ul>
Qualité de la vie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La création d'une réserve de parc national n'aurait sans doute aucun effet négatif sur les indices socio-économiques.</li> <li>• La protection des espaces naturels ouverts aurait un effet positif sur les valeurs immobilières.</li> <li>• Des changements mineurs devraient se produire chez la population, ce qui aura pour effet d'exacerber les points faibles de certains secteurs de service comme les services de traversiers; cependant, avec la croissance de la population il faudra de toute façon trouver de nouvelles solutions, et ce, même si le parc n'était pas créé.</li> </ul>